

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 25

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

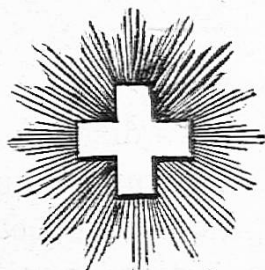
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIII^{me} ANNÉE

N^o 25
Série A



LAUSANNE
23 juin 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Avis. — Que l'« éparpillement » de l'esprit n'est pas un mal sans remède. (Suite.) — Que valent nos discours ? — L'enseignement des travaux manuels d'après les pédagogues américains. — Informations. — Nos enquêtes. — Un directeur.*

AVIS

Le Comité vaudois de Secours aux réfugiés belges, désire placer quelques garçons en pension dans des familles d'instituteurs. Ceux de nos abonnés qui seraient disposés à se charger de l'un d'eux, sont priés d'en aviser Mlle L. Nyffenegger, vice-présidente, Avenue des Alpes, 24, Lausanne.

QUE L'« ÉPARPILLEMENT » DE L'ESPRIT N'EST POINT UN MAL SANS REMÈDE. (Suite)¹.

II

Toutes les branches du programme scolaire se prêtent-elles également à la « concentration » que nous préconisons ? N'existe-t-il pas des disciplines qui ne peuvent être ainsi enseignées d'une manière « intensive » pendant quelques mois seulement, mais qui veulent être réparties, à doses égales, sur l'ensemble de l'année ? Si nous avons, par exemple, douze branches à notre programme, pourrions-nous établir un schéma absolument mathématique ? Pourrions-nous étudier pendant six mois les six premières branches et les six autres pendant le reste de l'année, ou nous en tenir durant chaque trimestre à trois disciplines seulement, à l'exclusion de toutes les autres ? Appliquerons-nous notre méthode à toutes les branches du plan d'études ? Ne ferons-nous aucune exception ?

¹ Voir l'*Educateur* du 9 juin 1917.

Je crois en effet que certaines disciplines doivent être réservées et je citerai en premier lieu la gymnastique. Pour qu'elle produise les effets physiologiques, esthétiques et moraux que nous en attendons, il importe que l'action en soit aussi régulière, aussi suivie, aussi constante que possible. Il y aurait un désavantage certain à faire de la culture physique pendant une partie de l'année seulement. Il en est de même pour le chant. Non pas qu'au point de vue de l'assimilation des connaissances il ne soit pas profitable de « concentrer » l'étude sur quelques mois de l'année, mais il y a dans le chant un élément récréatif, éducatif, moral, dont l'influence doit s'exercer pendant toute la durée de la vie scolaire.

D'une manière générale, on évitera de « concentrer » sur quelques mois seulement l'enseignement des branches qui ont avant tout un but éducatif. C'est ainsi que certaines disciplines, suivant la conception que l'on s'en fait, devront être « concentrées » ou au contraire enseignées à doses égales pendant toute l'année. Prenons l'histoire biblique. Si l'on y voit surtout l'*histoire*, une matière à apprendre, des faits à retenir, des noms à mémoriser, il sera avantageux de parcourir le programme annuel en six mois, quatre mois, voire trois mois ; si, au contraire, l'on y voit avant tout une occasion de travailler à l'éducation morale, un moyen d'agir sur le cœur et sur la volonté de l'enfant, il vaudra mieux alors, comme pour le chant, comme pour la gymnastique, s'efforcer d'exercer cette influence d'une manière continue, et ne pas recourir au groupement des heures dans un temps restreint.

Il est d'autres disciplines encore, qui gagneront, me semble-t-il, à n'être pas « concentrées » à la manière dont nous l'entendons. Pensez à la composition française. Il y a dans le travail de rédaction un « entraînement » nécessaire ; il faut que l'élève soit « entraîné » à rédiger d'une façon continue. D'autre part, la composition nécessite une quantité considérable de travail écrit et je crois qu'il est sage de ne pas accumuler toutes ces tâches écrites sur une même période, mais de les échelonner sur toute l'année scolaire. La récitation gagnera, croyons-nous, à être traitée de même. Dans nos écoles où la mémorisation par cœur est tombée à presque rien, je crois qu'il est bon que les élèves aient durant

toute l'année scolaire quelques leçons au moins à apprendre d'une façon littérale, absolue, et sans y rien changer. L'étude du vocabulaire, par le fait qu'elle est alimentée surtout par les mots nouveaux tirés des autres branches du programme, ne convient pas non plus à la « concentration ». Elle doit nécessairement accompagner tout le travail scolaire et ne peut pas être laissée de côté pendant une partie de l'année.

Les mathématiques jouent un si grand rôle dans notre plan d'études, qu'il me paraît sage de ne jamais les abandonner complètement. Mais cela ne signifie pas qu'il soit impossible de leur appliquer notre principe de la « concentration ». On peut consacrer à cette branche un grand nombre d'heures chaque semaine pendant une partie de l'année et un petit nombre pendant une autre partie ; mais ce que je recommanderai surtout, c'est de « concentrer » les différentes spécialités des mathématiques sur un temps restreint. A l'école primaire supérieure, par exemple, au lieu de « faire » pendant toute l'année de l'arithmétique, de la géométrie, de l'algèbre et de la comptabilité, on pourra enseigner une seule de ces branches à la fois ou les grouper par deux. C'est ce dernier procédé qui m'a donné les résultats les meilleurs.

Quant à la lecture et à l'orthographe, il semble que l'on doive les mettre dans la même catégorie que la gymnastique, le chant, la récitation ou la composition française. Ce sont en effet des disciplines qui exigent un « entraînement » continu et qui s'accommodent mal d'un arrêt complet et prolongé. Pourtant je n'hésite pas à les ranger parmi les branches qui se prêtent à la « concentration ». C'est qu'en fait ces deux disciplines ne seront jamais négligées, même si l'horaire des leçons les ignore totalement. De l'orthographe, vos élèves en « feront » forcément dans toutes les leçons (et elles sont nombreuses) où ils auront à écrire ; vous aurez même là une bonne occasion d'exiger d'eux qu'ils soignent leur orthographe partout, dans tout ce qu'ils écrivent, et non seulement dans certaines leçons spéciales. Des raisons analogues militent en faveur de la « concentration » des heures consacrées à la lecture. Tout écolier a fréquemment l'occasion de lire, soit en classe, soit à domicile, et rien ne nous oblige à avoir constamment dans notre horaire la mention : lecture.

Mais les disciplines où la « concentration » que nous appelons de nos vœux est la plus avantageuse, ce sont celles qui exigent de l'élève un travail considérable de mémorisation, celles qui lui présentent surtout des connaissances à assimiler, une matière à apprendre. Ce sont principalement la géographie, l'histoire, les sciences, les langues. En ce qui concerne les sciences, il y a encore des raisons spéciales de recourir au groupement des heures : ne voit-on pas, par exemple, le très grand avantage qu'il y a à étudier la botanique pendant la belle saison, alors que l'on a sous la main tous les exemples, tous les échantillons, tout le « matériel » voulu ? Il n'y aurait donc aucun bon sens à répartir cette étude sur toute l'année scolaire. Mais c'est dans l'étude d'une langue étrangère que le gain est le plus manifeste et la « concentration » le plus indispensable. Il importe extrêmement en effet que les nouveaux sons, les nouveaux mots, les nouvelles formes, s'imposent à l'élève avec force, qu'il prenne ce que l'on a appelé un « bain » de langue étrangère. Or il est presque impossible d'obtenir cela avec nos horaires traditionnels, tandis que l'on y arrivera le plus facilement du monde en concentrant cette étude sur quelques mois de l'année.

En résumé, bien qu'il soit possible d'appliquer le principe de la concentration des heures dans un temps restreint à toutes les disciplines de nos plans d'études, nous pensons d'une part qu'il vaut mieux ne pas l'étendre à la gymnastique, au chant, à la composition française, au vocabulaire et à la récitation, et d'autre part qu'il y a un profit considérable à l'appliquer aux sciences, à la géographie, à l'histoire et aux langues étrangères.

* * *

Mon premier essai date de l'été 1914. J'avais groupé mes branches de la manière suivante : 1^o Arithmétique, 6 heures ; 2^o Allemand, 6 heures ; 3^o Histoire, 4 heures. Ces trois branches étaient les disciplines dominantes ; 16 heures sur 24 leur étaient consacrées. (En été, nous avons 4 heures de classe chaque jour, soit le matin de 7 à 11 heures ; cela donne 24 heures hebdomadaires.) Le 8 heures restantes comprenaient : 4^o Sciences, 2 heures ; 5^o Lecture et récitation, 2 heures ; 6^o Composition, 1 heure ; 7^o Chant,

1 heure ; 8° Gymnastique, 1 heure. L'histoire biblique, la géographie, l'instruction civique, le dessin, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, l'algèbre, la géométrie et la comptabilité ne figuraient pas à l'horaire.

Cet essai fut interrompu au premier août par la mobilisation générale et durant l'hiver 1914-1915 je revins à l'horaire traditionnel : une nouvelle mobilisation générale pouvant se produire d'un moment à l'autre, j'étais certain d'avoir ainsi travaillé toutes les branches, tandis qu'en continuant à « concentrer » les heures je risquais de négliger complètement certaines disciplines.

Je repris ma tentative au début de l'année scolaire 1915-1916 et j'ai dès lors abandonné résolument l'horaire réglementaire. Pendant l'été 1915 nous eûmes le groupement suivant : 1° Allemand, 6 heures ; 2° Comptabilité, 4 heures ; 3° Lecture et récitation, 4 heures ; 4° Composition, 3 heures ; (branches dominantes, total 17 heures) ; 5° Histoire biblique, 2 heures ; 6° Histoire, 2 heures ; 7° Gymnastique, 2 heures (une aux filles, l'autre aux garçons) ; 8° Chant, 1 heure. Branches ne figurant pas au tableau : géographie, sciences physiques et naturelles, instruction civique, arithmétique, algèbre, géométrie, dessin, grammaire, orthographe, écriture.

Voici encore, à titre d'exemple, les disciplines que nous laissons de côté durant l'été 1917 : 1° Histoire ; 2° Arithmétique proprement dite ; 3° Comptabilité ; 4° Ecriture ; 5° Allemand.

Je ne veux pas abuser de la patience du lecteur en multipliant les exemples. Je me bornerai à reproduire un horaire adapté à l'école d'hiver (34 heures par semaine). En novembre et décembre 1915 nous eûmes la répartition suivante : 1° Allemand, 8 heures ; 2° Sciences, 6 heures ; 3° Vocabulaire, orthographe et grammaire, 4 heures ; 4° Arithmétique, 4 heures ; 5° Composition, 3 heures ; 6° Gymnastique, 3 heures (une aux filles, deux aux garçons) ; 7° Algèbre, 2 heures ; 8° Dessin, 2 heures ; 9° Récitation, 1 heure ; 10° Chant, 1 heure.

Pour combien de temps un horaire doit-il être établi ? Combien aurons-nous en une année d'horaires différents ? Il est difficile de répondre à ces questions d'une manière absolue et définitive. Ce

que nous pouvons dire, expérience faite, c'est que, étant donné les conditions dans lesquelles nous travaillons, il nous paraît avantageux de diviser l'année scolaire en trois parties et d'établir trois horaires : 1^o pour le semestre d'été ; 2^o pour les mois de novembre et de décembre ; 3^o pour janvier et février, (le mois de mars étant mis à part pour les revisions annuelles en vue des examens).

J'ai essayé de subdiviser le semestre d'été en deux parties, mais j'y ai renoncé après expérience. Il y a tant de vacances en été, qu'il ne vaut guère la peine d'élaborer pour ce semestre deux tableaux différents ; c'est du moins le cas pour nous qui n'avons que 4 heures de classe par jour.

J'ai essayé également d'établir en hiver des horaires mensuels. Je n'ai pas trouvé ce procédé recommandable, d'une part parce que le changement fréquent de tableau produit chaque fois un certain désarroi, un certain flottement dans l'esprit des élèves et d'autre part parce que l'établissement de tous ces horaires prend un temps qu'il est certainement possible d'employer d'une manière plus utile.

* * *

Je voudrais signaler ici deux faits qui m'ont ouvert les yeux sur l'utilité du groupement des branches. En janvier 1916, ma classe commença l'étude de l'Europe ; le début fut médiocre ; les connaissances étaient mal assimilées chez beaucoup d'élèves, les mauvaises notes pleuvaient. Au bout de quelques jours, changement à vue : toutes les interrogations donnaient de bons résultats, nous pûmes supprimer toute « retenue » touchant la géographie, et les plus mauvaises notes étaient des 2¹. Comment cela ? Simplement parce que nous avions introduit un nouvel horaire où la géographie était l'une des branches dominantes (8 heures par semaine) ; l'élève était comme « enveloppé » par le sujet ; il était tellement « à son affaire » que son travail en était devenu beaucoup plus facile et donnait des résultats meilleurs, quoique obtenus avec moins de peine.

Et voici l'exemple inverse. Il y a quelques années, dans une classe du degré moyen (élèves de 9 à 12 ans), j'avais une seule

¹ 1 = très bien ; 5 = très mal.

heure d'histoire par semaine pendant le semestre d'été. Le plan d'études prévoit bien deux heures d'histoire, mais comme en été on ne dispose en général que de 28 heures hebdomadaires au lieu de 33, on se voit forcé de diminuer quelque peu le temps consacré à certaines branches. Ayant cette année-là un programme d'histoire peu chargé, j'avais réduit à une heure le temps à donner à cette discipline. Le résultat fut déplorable ; d'une semaine à l'autre, les enfants oubliaient ce que nous avions appris ensemble ; cette étude tenait trop peu de place dans leur vie intellectuelle, l'association des idées restait faible, les souvenirs étaient épars et flottants et nous perdîmes notre temps durant tout l'été. Cette expérience malheureuse, restée vivace dans ma mémoire, n'a pas peu contribué à me pousser plus tard à mettre en pratique dans ma classe le principe du groupement des branches.

Mais cette « concentration » des disciplines a aussi ses dangers. Le principal inconvénient de cette méthode, c'est que l'on risque de consacrer trop de temps à certaines branches et d'en manquer pour les autres, de favoriser certaines matières au détriment des autres. Il est pourtant facile d'y parer. Au début de l'année scolaire, nous calculerons le nombre de semaines d'école dont nous disposons en déduisant les vacances et le mois de mars consacré aux révisions en vue de l'examen. Supposons que nous disposions de 36 semaines. Cela signifie que chaque heure hebdomadaire inscrite au plan d'études, correspond à 36 heures de travail en classe (les révisions de fin d'année étant mises à part). Nous aurons donc annuellement au degré supérieur de l'école primaire vaudoise, 36 heures d'histoire biblique (1 heure par semaine), 72 heures de géographie (2 heures hebdomadaires), 180 heures de mathématiques (5 heures), etc., et à l'école primaire supérieure 144 heures d'allemand (4 heures), etc. Sachant ainsi exactement le nombre d'heures à attribuer à chaque discipline, il ne sera pas très difficile d'établir les horaires de telle sorte que chaque branche du programme ait son dû.

On objectera sans doute à notre manière de grouper les branches du plan d'études, qu'elle se prête mal à la préparation des examens, par le fait que les écoliers auront oublié à la fin de l'an-

née scolaire les disciplines qu'ils auront étudiées au début et qu'ils ont dès lors laissées de côté. Cet oubli est indéniable, j'en conviens pleinement, mais je fais remarquer deux choses. *Primo*, que le déficit n'atteint que certaines branches, celles précisément qui n'ont pas été enseignées dans la seconde partie de l'année scolaire et que d'autres matières au contraire — celles que l'on a étudiées de novembre à fin février ou en janvier et février seulement — n'ont pas besoin (ou presque) d'être revues. *Secundo*, que les connaissances, les souvenirs qu'il s'agit de réveiller, nous les avons acquis par une méthode intensive, en nous plongeant dans notre sujet, en multipliant les associations d'idées, de sorte que les impressions ont été beaucoup plus fortes. Il en résulte maintenant que la révision est plus facile, que les souvenirs vont se lever en foule dans notre mémoire et que nous allons nous remettre aisément à ce travail abandonné pendant quelque temps, mais qui a laissé dans notre cerveau des traces si durables. D'une part donc, certaines branches ne nécessiteront aucune révision, et d'autre part le succès des révisions indispensables est assuré d'avance. Il est donc insoutenable de prétendre que le groupement des disciplines nuit à la préparation des examens.

Une autre objection que l'on nous fera peut-être c'est que les élèves se fatigueront davantage avec notre méthode qu'en menant de front l'étude de toutes les branches. Nous tenons cette objection pour aussi peu fondée que la précédente : « Ce qui fatigue, écrit M. Jules Payot, c'est la multiplicité des occupations, dont aucune n'apporte avec elle la joie reposante des tâches achevées. L'esprit tiré de divers côtés conserve en chaque travail comme une sourde inquiétude¹ ». Je n'ai pas remarqué que le groupement des branches ait fatigué mes élèves ; au contraire. Et s'ils sont unanimes, après expérience, à le préférer à l'horaire traditionnel, n'est-ce pas parce qu'ils ont trouvé dans cette réforme plus de satisfaction ? Et quant au maître, si son opinion est ici de quelque valeur, il peut déclarer que loin de le fatiguer, cette manière nouvelle de grouper les disciplines contribue grandement au calme et à la tranquillité d'esprit.

¹ *Education de la volonté*, III, 3.

Tout cela, direz-vous peut-être, est fort bien pour les classes qui, comme l'école primaire et primaire supérieure, ont un seul maître chargé de tout l'enseignement. Mais comment ferez-vous dans les écoles secondaires qui possèdent plusieurs maîtres spécialisés? A quoi je répondrai que c'est déjà quelque chose de pouvoir s'adapter à l'école primaire, qui groupe l'immense majorité des enfants d'un pays. Mais je ne crois pas le problème insoluble à l'école secondaire. Supposons un collège de 4 classes. Le maître d'histoire, par exemple, au lieu de donner 2 heures par semaine à toutes les classes pendant toute l'année, ne pourrait-il pas en donner 4 par semaine à deux des classes pendant un semestre, les deux autres classes n'ayant pas d'histoire pendant ce temps-là? Nous ne voulons pas entrer ici dans de nouveaux détails, d'autant plus que nous sortirions de notre domaine; mais nous tenons néanmoins à affirmer que la réforme que nous préconisons nous paraît être applicable à la plupart des écoles.

Il est enfin une autre manière encore de « concentrer » les branches du programme scolaire: c'est celle qui consiste à grouper les disciplines non seulement dans le semestre, le trimestre ou le mois *mais dans la même journée*. Nous touchons ici au problème de la durée des leçons. Cette question a déjà été étudiée, chez nous, notamment par le corps enseignant des écoles secondaires vaudaises. Mais elle reste ouverte. Nous avons fait aussi quelques essais dans ce domaine. Peut-être y reviendrons-nous un jour.

ALBERT CHESSEX.

QUE VALENT NOS DISCOURS ?

I

Un pasteur français, M. Eynard, s'est posé cette question dans une brochure en trois parties: une dizaine de brèves méditations « populaires », y sont précédées d'une étude sur le *style parlé*; le tout, introduit par douze pages qui sont le commentaire de ce mot d'un orateur: « Le style est la bête noire de l'éloquence moderne¹. »

Je me propose de faire ici un compte rendu de cet ouvrage, bien qu'il soit destiné avant tout aux pasteurs. Laissant de côté la critique des études de théologie, et d'une certaine conception du sermon, encore trop fréquente selon lui,

¹ *Le style parlé*. Essai de stylistique pratique. S. Eynard Paris, Fischbacher.

je me bornerai à en tirer quelques considérations sur l'art de la parole, et à y signaler ce qui pourrait être le plus utile au maître d'école.

Aimez-vous les innovations modérées, à mi-côte, qui se manifestent discrètement ? Vous trouverez plaisir à la troisième partie, application un peu terne de principes qui ne le sont point.

Préférez-vous le novateur qui, n'y allant point par quatre chemins, se campe résolument en adversaire de méthodes déplorables — déplorables parce qu'inadéquates au but qu'il faut se proposer — et leur dit leur fait en termes vigoureux ? Lisez cette introduction, et quelques-unes des pages qui suivent.

« On reconnaît enfin qu'entre le discours oral et la composition écrite, il doit exister des différences essentielles. »

M. Eynard veut dire par là que *le discours* doit être autre chose que ce qu'on entend d'ordinaire par « une composition écrite », par une « œuvre littéraire ». Il serait intéressant de retourner le problème, et de se demander ce qu'il faut penser de « la composition écrite » quand elle ressemble fort — ce qui est de plus en plus le cas à notre époque — au « discours oral » ; mais ce serait sortir du cadre tracé ; M. Eynard n'envisage point cette question ; revenons donc au sujet.

D'abord, nous disons bien *discours*, ou allocution ; et non pas conférence ou rapport : encore que la différence ne soit pas toujours considérable. Eh bien, dans le discours il s'agit d'éviter soigneusement, selon lui, l'excès de préoccupations esthétiques des gens qui « déforment leur tempérament oratoire par un ton littéraire et glacial ».

Pourquoi ? M. Aristide Briand nous le dit : « J'ai toujours considéré la préparation de la forme comme un esclavage pour l'esprit qui, embarrassé par le souci de maintenir la perfection littéraire du discours, n'a plus la liberté.... Pour moi, un discours n'est pas une œuvre littéraire, c'est *un acte*. Un discours n'est pas fait pour être lu, il est fait pour être entendu. La forme est secondaire ; l'effet produit, le résultat obtenu est tout. »

Gambetta nous le dit aussi : « L'orateur doit être personnel, suivre sa nature, obéir à son tempérament, éviter la convention, se creuser lui-même. En suivant une autre méthode, il peut arriver à la grâce, au charme, à la pureté harmonieuse, à la correction académique ; il ne sera jamais un dominateur de consciences. »

Dominateur de consciences ! Passe pour le grand tribun, direz-vous ; mais nous n'en demandons pour nous-mêmes pas autant ! Retenons du moins le mot de M. Briand : « Un discours est *un acte* » ; et retenons surtout le mot qui revient à chaque instant dans cette brochure, soit sous la plume de l'auteur, soit dans les nombreuses citations de confrères et d'autres orateurs : *exercer une action*.

Là nous touchons à une notion irréfutable : à part certaines manifestations d'éloquence familière, pourquoi ferions-nous un discours si ce n'est dans le but d'exercer une action ? Or, si nous y prétendons, nous devons mettre tout en œuvre pour obtenir le meilleur résultat possible ; et, pour ce faire, « il faut nous résoudre à revêtir notre pensée d'une langue spéciale, facilitant l'impression à produire ».

Une langue spéciale : c'est peut-être demander beaucoup. Et toute l'argumentation de M. Eynard tend bien plutôt à nous montrer qu'il s'agit d'une adaptation, d'une transposition. Transposition de la langue littéraire d'une part, simplifiée : allégée de tout ce qui ralentirait le mouvement oratoire, mais aussi enrichie de tout ce que l'on trouvera convenable d'emprunter à des parlers moins académiques. Transposition, d'autre part, du langage de la conversation, du parler courant.

Je ne suivrai point M. Eynard dans ses développements sur les moyens d'obtenir le maximum de clarté et de vivacité ; je ne dirai point pourquoi je ne saurais souscrire à sa condamnation des *transitions* ; ni en quoi ses conseils sur d'autres points me paraissent quelque peu dangereux.... Je préférerais citer ses indications très intéressantes sur la *péroration* ; sur l'importance du *mot de la fin* ; sur l'abus des qualificatifs ; sur la rareté des pronoms dans le style parlé ; tout particulièrement sur la « valeur de la conjonction » (il y a là une page d'une nouveauté frappante).

II

Mais je prévois l'objection : tout cela, c'est bon pour l'orateur né, fût-il bâtonnier du barreau parisien, ou évangéliste qui remue les foules ; pour l'orateur né, à qui ses moyens naturels permettent de vouer tout son soin à l'application de conseils, excellents sans doute, mais inutiles aux pauvres enfileurs de mots que nous sommes !

Erreur : quiconque est appelé à parler en public est à même de profiter de ces indications et doit être reconnaissant qu'on attire son attention sur ces points. Et celui qui a l'élocution laborieuse, bien plus encore que l'orateur de race, qui *sent* tout cela.

L'orateur de race sent, d'instinct, le seul but à atteindre : produire une impression, exercer une action ; à nous, il faut qu'on le dise et le rappelle. Il sent que, pour cela, « il doit exister des différences considérables entre le discours oral et la composition écrite » ; nous, nous avons trop de peine à nous en persuader, trop de peine à nous dégager de la préoccupation littéraire.

Et qui en a le plus ? Non point celui qui est aussi inhabile à manier la plume qu'à conduire sa langue ; mais bien plutôt l'écrivain. M. Eynard insiste : *Les qualités d'écrivain sont un obstacle à celles d'orateur.*

Que faire alors, écrivain ou non, quand nous avons à prononcer un discours ? Essayer de marcher sur les traces d'un grand orateur ? de lui emprunter les procédés de la haute éloquence ? Ce serait ridicule autant qu'inutile. Nous ferions peut-être dire de nous comme on a dit de Gambetta : « Ça, du français ? c'est du cheval ! » Mais encore y a-t-il cheval et cheval !

Suivons plutôt le conseil d'Adolphe Monod : « Relevez, ennoblissez le ton de la conversation dans le débit, mais en le relevant ne l'abandonnez jamais. »

Adapter donc au discours le vocabulaire, le style, le tour, le ton de la conversation. Mais encore, comment ? Essayer de le dire, ce serait refaire le travail de M. Eynard ; ce serait même le développer considérablement, car lui-même ne le

donne que comme un premier jet, comme un canevas ; ce serait — je le cite encore — « publier un véritable traité de stylistique¹ appliquée ».

Je m'assure que toutes ces considérations, et quelques autres qu'on y pourrait ajouter, ne sont point inutiles chez nous ; et point déplacées dans ce périodique, puisque ceux qui viennent y chercher des inspirations pour leur travail ont pour mission essentielle d'apprendre à notre jeunesse à s'exprimer ; puisque, surtout, le maître d'école est si souvent appelé à se faire entendre en public.

On peut, hélas ! poser en fait que *bien rares sont chez nous les « orateurs » qui sachent parler* ; je veux dire, comme M. Eynard : ceux qui sont aptes à provoquer « cette sensation du contact intime entre l'orateur et l'assemblée » ; ceux « qui suggestionnent la foule » ; sachant n'employer que ces mots « qui ont un pouvoir sur elle et l'impressionnent, parce qu'ils représentent, en résumé, la somme de ses expériences ? »

Et pourquoi ? Parce que nous ne nous préoccupons guère de cette question : comment obtenir, en faveur d'une cause, le maximum de résultats, avec les moyens dont nous disposons ?

C'est si vrai, que l'on peut aller plus loin encore : nous ne savons pas même lire, à haute voix, en public. Je dis bien : nous ne savons pas ; car *nous le pourrions*. Seulement, voilà : il faudrait consentir d'abord à se rendre compte que cela a quelque importance ; et puis, travailler, nous éduquer en conséquence. Et l'on ne me dira pas que j'exagère ; qui n'a fait à maintes reprises la même constatation ?

Je viens de la faire une fois de plus ; et c'est ce qui m'a mis la plume à la main. Dans une assemblée, deux hommes, jeunes encore et instruits, avaient à présenter un rapport sur un problème d'intérêt vital pour le pays ; ils avaient à renseigner leurs auditeurs ; mais ils avaient surtout à exprimer une opinion ; ils avaient à convaincre. Or ils lurent leurs travaux, d'ailleurs bien faits, au rebours du bon sens : l'un fut correct, mais d'une rapidité et d'une monotonie lassantes ; l'autre, misérable : positivement, il ne savait pas lire. Et le pire est qu'il ne paraissait pas même s'en douter, malgré l'inattention croissante de ses auditeurs.

Ce que je dis là de lecteurs mauvais, mauvais par impéritie, ou par ignorance du tort qu'ils faisaient à leur cause, que de fois on pourrait le dire de tant de gens qui ont si peu le souci de la manière dont ils parlent. Ignorerions-nous donc que, si « la parole est la plus grande puissance du monde », c'est pourtant à certaines conditions ?

ED. VITTOZ.

L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX MANUELS d'après les pédagogues américains. (Suite ².)

Le besoin d'introduire les travaux manuels dans les moyens éducatifs est né du manque d'équilibre de la vie de l'enfant telle que l'ont faite la famille et la

¹ Le mot *stylistique* est pris ici dans le sens que chacun lui attribuera le plus naturellement, et non point dans l'acception que lui donne M. le prof. Ch. Bally.

² Voir *Educateur* du 9 juin.

société modernes. Autrefois, la maison coopérait avec l'école au développement harmonique du garçon ; celle-là cultivait les facultés actives et celle-ci lui venait en aide par les livres et la parole du maître. Aujourd'hui, l'école a dû se charger de l'éducation presque entière surtout dans les milieux ouvriers, et l'on sent que la balance est troublée entre le travail et l'étude.

En Amérique, le sens commun du peuple a suivi et pratiqué avec empressement la doctrine des pédagogues qui cherchent l'éducation par et dans le travail. Les résultats ont dépassé toutes les prévisions et maintenant, on peut dire que, grâce aux pratiques saines de l'effort physique apporté par les travaux manuels scolaires pour faciliter l'effort moral et intellectuel, l'équilibre est rétabli entre les nécessités de la civilisation actuelle et l'école.

Voici d'ailleurs, d'après les autorités les plus compétentes, les résultats de l'introduction des travaux manuels dans l'enseignement.

1^o Ils ont donné aux études un attrait qui se traduit par une fréquentation beaucoup plus régulière dans les Etats où l'école n'est pas obligatoire après l'âge de douze ans.

Beaucoup d'enfants, classés parmi les arriérés parce que sans goût ni aptitude pour les études verbales, ont gagné une noble ardeur et une vive compréhension sous l'influence stimulante des travaux manuels. Ces élèves lents de pensée et de parole ou rebelles aux mémorisations ont cependant d'autres facultés (habileté des manipulations, perception aigüe, bon jugement, etc.), qui ne sont pas mises en activité par l'enseignement ordinaire de la classe. L'enseignement moderne complète l'action des cours abstraits et verbaux par les travaux manuels et agit sur toutes les facultés.

2^o Les notions des choses et des forces, acquises par l'expérience personnelle et sans intermédiaire de livres ou de professeurs, sont plus vigoureuses et plus durables.

Les activités de l'atelier scolaire enrichissent le vocabulaire et le langage d'un grand nombre de mots et d'idées qui ont leur origine dans les phénomènes très divers du monde physique expérimenté par le travail manuel.

3^o L'étude des matériaux, des formes et des procédés techniques jette une vive lueur sur les connaissances scientifiques et mathématiques. Que d'appareils simples et démonstratifs sont construits avec goût et bonheur par les grands élèves au profit des plus jeunes !

Enseignés comme il convient, les travaux manuels sont des exercices de logique et de précision mathématiques ; ils apprennent l'importance de la méthode à adapter au but à atteindre ; ils développent l'intelligence industrielle et l'esprit de combinaison si utiles dans toutes les carrières ; ils donnent le goût du travail qui exige de l'initiative et ils inspirent une salutaire aversion pour les positions sédentaires bureaucratiques.

4^o Les travaux manuels sont révélateurs du goût naturel et des aptitudes. Les hasards de l'entourage, ainsi que le préjugé populaire qui cause chez nous une fausse estimation de la valeur comparative des métiers, influencent trop souvent parents et jeunes gens ; en cultivant la main et le cerveau, l'école mettra fin au dédain fâcheux qui s'attache aux professions manuelles. L'emploi général des installations mécaniques supprimant d'ailleurs peu à peu les formes inférieu-

res du travail, chaque profession s'ennoblit par les aptitudes supérieures qu'elle requiert; même l'exploitation fermière tend à devenir une affaire de machines et de chevaux-vapeur.

Le développement des aptitudes pour créer, construire et conduire des outils élève les occupations genre labeur-animal au rang des professions les plus intellectuelles.

Or les travaux manuels tendent admirablement à ce but : ils se font d'après un plan précis, ils décomposent les opérations complexes en d'autres plus élémentaires ; ils amènent à chaque pas des problèmes imprévus sous des conditions et avec des matériaux variés et apprennent la méthode logique et scientifique du travail. Ils stimulent l'esprit inventif si nécessaire à notre culture moderne.

5° Ils facilitent au jeune homme la question du gagne-pain. Les usines se disputent les élèves des « travaux manuels scolaires » et leur accordent des salaires plus élevés.

6° L'effet moral est visible par la facilité de la discipline dans les écoles manuelles, malgré l'allure libre et franche de la jeunesse. Il se constate aussi à la maison où les enfants travaillent avec ardeur à s'installer un embryon d'atelier pour leurs moments perdus.

Rien n'est meilleur pour développer la volonté tenace, amoureuse des difficultés, le courage devant les problèmes ardues et l'esprit de décision et d'exécution.

* * *

La théorie psychologique de l'éducation par les travaux manuels est établie ainsi par les savants américains :

Tout mouvement conscient a son origine dans une excitation des cellules motrices du cerveau. La pensée, sans l'action qui suit, peut développer l'imagination mais laisse inculte la puissance de la volonté. Chaque mouvement musculaire se répercute sur les cellules du cerveau par les sensations et se fixe dans les centres de projections sous forme de perceptions d'images.

Pour augmenter la réceptivité du cerveau et intéresser successivement tous les groupes cellulaires, il faut varier la nature des mouvements dans les travaux manuels. Sitôt qu'un mouvement devient habituel, et qu'il peut se faire sans réflexion, il cesse de développer les cellules motrices et il perd toute valeur éducative.

Les travaux manuels n'ont donc d'efficacité que dans la première période d'excitation. Les exercices continués au-delà du stade éducatif peuvent avoir de la valeur au point de vue professionnel, mais ne contribuent plus à la formation générale du cerveau.

On peut donc conclure que les diverses formes des travaux manuels : couture, cuisine, travaux sur bois, sur fer, vannerie, tissage, modelage, découpage, cartonnage, etc., ont un effet éducatif utile, suivant la nature et la progression des réactions mentales provoquées.

HIPPOLYTE GUIGNARD.

INFORMATIONS

L'enseignement de la pédagogie à l'Université de Lausanne. —

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a désigné M. Auguste Deluz, professeur de philosophie au Gymnase, pour succéder, comme professeur de pédagogie à l'Université, à M. F. Guex, démissionnaire pour cause de santé.

M. Deluz a fait sa leçon inaugurale mercredi 13 juin ; le sujet en était : *L'utilité de la pédagogie*.

L'*Educateur* joint ses vœux à ceux qui ont été exprimés au nouveau professeur par M. Olivier, doyen de la faculté des lettres. Puisse son influence faire des futurs maîtres secondaires vaudois des partisans convaincus, parce qu'éclairés, des méthodes d'éducation basées sur la connaissance de l'enfant et sur les résultats certains que fournit la science pédagogique : science appliquée encore en élaboration sur beaucoup de points, comme tous les domaines du savoir humain, mais science quand même.

NOS ENQUÊTES

Nous rappelons à nos lecteurs nos 3^{me} et 4^{me} enquêtes, sur les sujets :

L'école doit-elle jouer un rôle actif dans le choix d'une carrière ?

Si oui, en quoi consiste ce rôle ?

La question des notes et celle du rang à l'école.

Nous n'avons encore reçu qu'une seule réponse au sujet de la première question et deux au sujet de la deuxième. Quel que soit l'intérêt de ces réponses, elles ne suffisent pas pour donner à notre consultation la valeur générale qu'elle doit avoir. Nous en attendons beaucoup d'autres encore.

Voir la donnée détaillée de ces enquêtes dans l'*Educateur* du 12 mai.

UN DIRECTEUR

Si jamais homme fut embarrassé, ce fut le jeune régent de Vollens le jour où trois délégués des amis du chant vinrent lui demander de fonder un chœur d'hommes. Vous me direz que cette démarche n'avait rien que de naturel ; que le maître d'école devait s'empressez de mettre à profit de si heureuses dispositions ; que la population tout entière lui saurait gré de développer le goût musical parmi la jeunesse masculine du village... Et vous aurez certainement raison, encore que la direction d'une chorale constitue une lourde charge pour un homme qui a passé sa journée à la tête d'une classe à trois degrés. Mais il faut que je vous dise : Si le régent Desmoulins, de Vollens, était si embarrassé, c'est qu'il n'était pas musicien pour un sou ! Et c'est à lui qu'on demandait de créer d'abord, puis de diriger une société de chant ! Passe encore de fonder, mais diriger ! Lui, Marc Desmoulins, directeur de chorale...

Son premier mouvement fut de refuser net. Il n'osa pas. Tout jeune, — il n'avait que vingt ans, — installé depuis six mois à peine, il se dit qu'un refus ne manquera pas de lui nuire dans l'estime publique, qu'on ne se l'expliquerait pas, qu'il devait à tout le moins faire preuve de bonne volonté... Et puis, les délégués insistaient :

— Vous nous feriez un si grand plaisir, M. Desmoulins ! Il y a longtemps que nous désirons chanter ; cela nous récréera... Il y a de toutes bonnes voix dans le village, en ce moment. On serait bien vingt en tout comptant.

— Vingt ! objectait le régent, ce n'est pas beaucoup ; pour peu qu'une dizaine ne chantent pas...

— Oh ! monsieur... si l'on comptait ceux qui ne chantent pas tant, on arriverait bien à quarante ! Sans mentir, vous pouvez vous baser sur une vingtaine, au bas mot. Et Jaques Cornet, le ténor, à lui seul en vaut quatre.

— Eh ! bien, finit par déclarer le maître d'école, je réfléchirai à la chose et vous donnerai réponse après-demain.

Marc Desmoulins passa toute la journée du lendemain dans un état d'indécision fort pénible, qu'on peut, sauf votre respect, comparer à celui de l'âne de Buridan entre son seau d'eau et son picotin d'avoine : D'un côté, le sentiment de son incapacité réelle. De l'autre, le désir de ne mécontenter personne, l'amour-propre flatté, et cette envie inavouée qui nous porte à vouloir être toujours un autre...

... Il se voyait à seize ans, au moment où il se présentait aux examens d'admission à l'Ecole normale. Il était alors incapable de chanter juste trois mesures d'un chant, fût-il le plus simple. Il ne déchiffrait pas une note. Il fut admis tout de même, parce qu'à cette époque on ne se montrait pas exigeant au sujet de la musique, pourvu que le reste fût bon. Et notre régent se remémorait les leçons de chant pendant ses quatre années d'étude, leçons où il faisait assez piteuse figure. Il entendait encore les rires moqueurs de ses camarades, royalement amusés par les sons douteux qui sortaient avec peine de son gosier de coq enroué. Sans doute, il avait fait dès lors quelques progrès. Il savait maintenant déchiffrer une partition ; il chantait au lutrin le dimanche, suivant tant bien que mal l'harmonium que tenait Madame la ministre ; mais sa voix rebelle n'avait rien d'harmonieux ; elle ne s'élevait pas bien haut dans l'échelle de la gamme, se tenant de préférence dans les registres inférieurs. Et puis — et c'était là le plus grave — son oreille manquait de délicatesse et était incapable de juger de la justesse d'un ensemble vocal.

— « Non, décidément, tu ne peux pas accepter », finit par se dire Marc Desmoulins :

« Soyons plutôt maçon, si c'est notre métier. »

Mais aussitôt une voix insidieuse lui soufflait à l'oreille : « Allons donc ! Tu es décidément bien naïf ! Est-ce qu'on est tenu de savoir ce qu'on enseigne ?... On apprend en montrant aux autres... Il y a, dans le canton, des « directeurs » qui ne te valent pas. Et encore ceux-là s'imaginent-ils savoir quelque chose. Ton collègue Vadoux, par exemple, dirige la Chorale des Vaux, et pourtant, tu sais ce qu'il faut penser de ses talents musicaux, puisqu'il a été ton camarade de classe... Question de réputation : Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ou qu'oreille juste. Tu peux toujours essayer. Rien ne t'empêchera, si l'entreprise tourne mal, de reprendre ta liberté... »

Marc Desmoulins se laissa persuader et donna une réponse affirmative.

(A suivre.)

A. ROULIER.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie **Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Orfèvrerie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— **BIJOUX FIX** —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

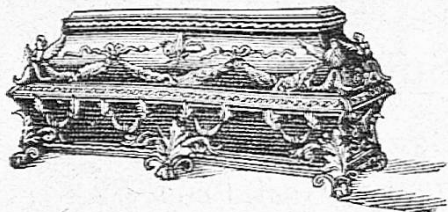
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle,

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i> 1878-1889-1900	<i>St-LOUIS</i> E.U.A. 1904	<i>MILAN</i> 1906	<i>BRUXELLES</i> 1910
	<i>TURIN</i> 1911	<i>PANAMA</i> 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GÈNÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés,

coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS

COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10

0/0

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

*dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

me ANNÉE. — N° 26.

LAUSANNE — 30 juin 1917

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro de juin : L'idée marche : E. D. — Les Femmes et la chose publique : I. Chronique parlementaire neuchâteloise : Emma Porret ; II. Chronique parlementaire vaudoise : Lucy Dutoit. — De nouveaux métiers féminins en France : Louise Cruppi. — De ci, de là... — L'Association suisse pour le suffrage féminin à Lausanne : E. Gd. — Les Prud'femmes à Neuchâtel et les élections : André de Maday. — Le mouvement ouvrier féminin : J. Gueybaud. — Notre bibliothèque. — A travers les Sociétés.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES PRIMAIRES AU CONCOURS

INSTITUTEUR. — **Pralins**: fr. 1900, logement, jardin, plantage et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école, plus 4 augmentations triennales de fr. 50 chacune; 29 juin.

INSTITUTRICES. — **Château-d'Ex**: fr. 1200, plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 6 Juillet. — **Château-d'Ex**: (**Gé-rianoz**): plus fr. 320 pour indemnité de logement et de jardin: 6 juillet.

Brevet special pour l'enseignement primaire supérieur.

Les instituteurs primaires ayant déjà subi, dans une session précédente, une partie des épreuves imposée aux candidats pour l'obtention du brevet spécial pour l'enseignement primaire supérieur, sont avisés que les examens, qui auront lieu en octobre 1917, leur sont spécialement réservés.

Pour la dernière fois, ils seront subis conformément aux dispositions du règlement du 15 février 1907 pour les écoles primaires.

*Département de l'Instruction publique
et des Cultes.*

Dans sa séance du 19 juin 1917, le Conseil d'Etat a nommé :

M. René MORIGGIA, maître au collège de Vevey en qualité de maître d'études et de branches commerciales aux Ecoles de commerce, d'administration et de chemins de fer, à Lausanne, ce à titre provisoire et pour une année.

L'ECOLE NOUVELLE

suisse

(schweiz. Landerziehungsheim Zugerberg 950 m.)

cherche **INSTITUTEURS** et **INSTITUTRICES** pour la surveillance;
juillet et août. S'adresser au **Bureau V. S. J. V. Athène à Zoug.**

Timbre 0. Réponse 10 centimes.

P 2896 L

On cherche à placer

pendant les vacances jeune homme de 15 ans, pour s'exercer dans la conversation.

Offres à **E. JOERG**, instituteur, Hirschengraben, 10, **Berne.** Pc 4950 Y

Librairie **PAYOT & C^{ie}**, Lausanne

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

publiés sous la direction de

M. Léon MORF

*Professeur à l'Université,
Directeur de l'Ecole des hautes études commerciales
de l'Université de Lausanne.*

Dans cette collection d'utilité pratique, entre toutes,
un nouveau volume vient de paraître :

COURS
de Correspondance Commerciale Allemande

1^{re} partie, par J. STADLER et G. AMAUDRUZ

Un vol. in-8 Fr. 2.—

Ce cours est le fruit de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la correspondance allemande à des élèves de langue française. C'est après avoir éprouvé eux-mêmes les difficultés de cette tâche que les auteurs se sont décidés à publier ce volume. Ils l'ont établi sur un plan pédagogique, partant de lettres courtes et faciles, pour amener graduellement les élèves à traduire et à rédiger des lettres de difficulté moyenne. En leur faisant parcourir un cycle d'opérations qui s'enchainent les unes aux autres, leur intention a été d'intéresser et d'aider nos futurs commerçants ; ils espèrent y avoir réussi.

Un tel manuel est un instrument de travail précieux dans les affaires ; il contient des modèles de lettres pour tous les genres de questions qui peuvent se présenter dans le commerce et l'industrie, et les services qu'il peut rendre sont donc incalculables.

Dans la même Collection :

Cours de comptabilité, par L. Morf et Ad. Blaser, **Eléments**. 2^{me} éd.
In-8 relié Fr. 2.50. Broché Fr. 2.—

Géographie Economique de la Suisse, par A. Spreng et H. Sautebin.
In-8 broché Fr. 2.—

Le calcul rapide, par Ch. Gaille, directeur à Lausanne. Livre du maître.
In-8, broché Fr. 2.50

Feuilles pour l'élève, 150 feuilles Fr. 3.20

Cours complet de sténographie, par Ch. Blanc. In-8, relié Fr. 3.—
broché Fr. 2.50

Droit commercial et usuel Suisse, par MM. H. Grogg, prof. à l'Ecole de Commerce de Bâle, Dr H. Rennefahrt, avocat à Berne, et C. Steffen, directeur de la Banque cantonale bâloise. — Edition française, par H. Bovay, docteur en droit. 2 vol. in-8. Chaque volume broché : Fr. 2.—
Les deux volumes reliés Fr. 5.—

De nouveaux volumes sont en préparation.